



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente des affaires sociales

Élection du vice-président

Le mercredi 29 septembre 1993 — No 47

Président: M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Ce fascicule remplace celui distribué précédemment.

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Remerciements et félicitations à M. Jean A. Joly, **ex-vice-président** de la commission CAS-2333

Élection du vice-président CAS-2333

Intervenants

Mme Pauline Marois, présidente

M. Paul Philibert

M. Henri Paradis

M. Rémy Poulin

Abonnement: 325 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
115 \$ par année pour les débats de la Chambre - Index: 10 \$
Prix de vente à l'unité variable selon le nombre de pages
La transcription des débats des commissions parlementaires
est aussi disponible sur microfiches au coût annuel de 105 \$
La TPS et la TVQ s'ajoutent aux prix indiqués

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
5, Place Québec, bureau 195
Québec, (Québec) tél. 418-643-2754
GIR 5P3 télécopieur: 418-528-0381

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le mercredi 29 septembre 1993

Élection du vice-président

(Dix heures onze minutes)

La Présidente (Mme Marois): Je déclare donc que notre séance est ouverte. Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Non, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Marois): D'accord. Nous avons quorum, bien sûr.

La Secrétaire: Oui.

La Présidente (Mme Marois): Bonjour, M. Marcil.

Alors, je rappelle d'abord le mandat. La commission des affaires sociales est réunie afin de procéder à l'élection du vice-président de la commission des affaires sociales.

Évidemment, on va se souvenir que M. Joly, qui est député de Fabre, a été élu à la présidence de la commission de l'économie et du travail et il occupait la fonction de vice-président ici à cette commission. Donc, ce qui nous amène à choisir une autre personne par voie d'élection, une autre personne pour le remplacer.

Remerciements et félicitations à M. Jean A. Joly, ex-vice-président de la commission

Vous allez peut-être me permettre, avant que l'on procède aux tâches pour lesquelles on est convoqués, qui est l'élection à la vice-présidence, je ne sais pas, je suis certaine que ce n'est pas dans les règles, mais j'aimerais ça faire une motion pour remercier, féliciter M. Joly, et je suis certaine que je vais avoir l'unanimité des membres de la commission.

M. Philibert: Avec dignité, madame.

La Présidente (Mme Marois): D'accord. Et je pense que j'aimerais souligner aussi, parce que ça restera évidemment au **Journal des débats**, que Jean a assumé la relève à de nombreuses reprises comme président. Il a présidé la commission particulièrement dans les consultations et dans les études de projets de loi qui ont concerné le ministère des Affaires sociales. Il y avait beaucoup de pain sur la planche et je pense qu'il s'est acquitté d'une façon très intéressante de cette tâche. Alors, je voudrais qu'on le félicite pour cela et qu'on lui souhaite bonne chance aussi dans ses nouvelles responsabilités. Alors, voilà!

M. Paradis (Matapédia): Je seconde donc cette

motion, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Marois): Parfait!

Une voix: À l'unanimité.

La Présidente (Mme Marois): Je suis persuadée de ça. Merci beaucoup.

M. Paradis (Matapédia): Avec empressement, étant donné l'assiduité et la compétence avec lesquelles M. Joly s'est acquitté de ses tâches.

La Présidente (Mme Marois): Voilà!

Élection du vice-président

Notre tâche consiste donc à élire parmi nos membres, pour un mandat de 2 ans, un vice-président ou une vice-présidente. Je rappelle que, selon l'article 135, ce sont des gens qui sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire et, à l'article 137, ne sont éligibles que les membres n'appartenant pas au même groupe parlementaire que le président, dans le cas présent.

Alors, j'imagine qu'il doit y avoir des candidatures. Je pense que c'est un secret de Polichinelle. Oui, M. le député.

M. Paradis (Matapédia): Mme la Présidente, je propose donc le député de Chauveau, M. Rémy Poulin.

La Présidente (Mme Marois): Que M. Poulin soit mis en candidature.

Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

M. Paradis (Matapédia): Je propose la mise aux voix immédiate.

La Présidente (Mme Marois): D'accord. Je constate qu'il n'y a pas d'autre proposition. Je reçois très favorablement cette proposition. Alors, il y a demande de mise aux voix. Est-ce qu'on est d'accord à l'unanimité pour recevoir et appuyer la candidature de notre collègue de Chauveau?

M. Paradis (Matapédia): À l'unanimité.

La Présidente (Mme Marois): Je constate, c'est unanime. Alors, on vous souhaite la bienvenue à cette vice-présidence. Rémy, je suis persuadée que vous aurez tout autant de plaisir à accomplir cette tâche que votre collègue avant vous et que moi-même j'ai à le faire, et

je suis certaine qu'on pourra compter sur vous dans l'ensemble des fonctions qu'il y aura à assumer. **Alors**, bienvenue. Je suis très contente de cette nomination. Je ne sais pas si vous voulez dire quelques mots.

M. Poulin: Oui. Merci, Mme la Présidente. Donc, je remercie les membres de la commission de me faire cette confiance, surtout avec les éloges que je viens d'entendre de mon prédécesseur, Jean Joly. Donc, je ferai tout mon possible pour m'acquitter de cette tâche. Et je voudrais aussi remercier mon premier ministre qui, aussi, me donne cette chance d'accomplir un autre travail parce que, après avoir été whip pendant au-delà de 4 ans, j'étais plutôt à passer par les commissions comme une balle pour voir si les gens étaient là. Donc, je m'assurerais au moins, cette fois-ci, de ma présence continue à la commission, et ce sera tout un défi là aussi.

Il faut tout de même être assez honnête avec soi-même en partant, mais...

La Présidente (Mme Marois): Ça, c'est la condition de base. Je suis d'accord avec vous.

M. Poulin: Soyez sans inquiétude. Quand j'aurai à vous remplacer, je le ferai dignement et je serai là pour m'acquitter de ma tâche.

Donc, je remercie tous les gens de la commission, autant de mon côté que de l'Opposition. Avec un grand sourire comme je vois ce matin, entre autres, on aura aussi la chance de bien s'amuser pour rendre le travail agréable. Merci.

La Présidente (Mme Marois): Merci et félicitations encore une fois!

Alors, nous avons donc rempli notre mandat. Je vais me permettre, pour les fins des travaux qui suivent, d'abord de suspendre pour quelques instants cette commission-ci avant de passer à la séance de travail. Alors, je suspends.

(Fin de la séance à 10 h 17)